

# News Release Communiqué



Ministry of Finance

Ministère des Finances

Pour diffusion immédiate  
Le 18 décembre 2006

## **LE GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO MAINTIENT UN TAUX ATTRAYANT POUR LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DE L'ONTARIO À TAUX VARIABLE**

*Les Obligations d'épargne de l'Ontario représentent un investissement concurrentiel  
dans l'avenir économique de la province*

QUEEN'S PARK - Le gouvernement de l'Ontario a annoncé aujourd'hui que le taux d'intérêt accordé sur les Obligations d'épargne de l'Ontario à taux variable demeurerait à 3,9 % pendant les six prochains mois.

« Le gouvernement est fermement résolu à maintenir des taux d'intérêt concurrentiels établis en fonction du marché financier à l'intention des acheteurs d'obligations d'épargne de l'Ontario, a précisé le ministre des Finances, M. Greg Sorbara. Les obligations d'épargne de l'Ontario continuent de représenter un placement avantageux pour les petits ou grands investisseurs, aux quatre coins de la province. »

Le nouveau taux d'intérêt s'applique aux Obligations à taux variable achetées entre 2000 et 2006. Un autre nouveau taux sera fixé le 21 juin 2007. Les obligations à taux variable forment l'une des trois options de placement en obligations d'épargne de l'Ontario, qui sont mises en vente chaque année au cours des trois premières semaines de juin. Les Obligations d'épargne de l'Ontario à taux fixe et à taux accélérateur ne sont pas touchées par ce taux d'intérêt.

« Les Obligations d'épargne de l'Ontario offrent une option d'épargne unique en donnant aux Ontariennes et aux Ontariens la possibilité d'effectuer un investissement sûr dans la prospérité de leur propre province, contribuant de ce fait à une situation économique future vigoureuse en Ontario, a indiqué M. Sorbara.

Les Obligations d'épargne de l'Ontario sont garanties à 100 % par la province de l'Ontario et sont offertes uniquement aux résidents de l'Ontario. Ces obligations sont vendues dans les banques, sociétés de fiducie, caisses populaires, *credit unions* ainsi que par l'intermédiaire de courtiers en valeurs mobilières à l'échelle de la province pendant les trois premières semaines du mois de juin.

- 30 -

Renseignements :  
Michael Arbour  
Cabinet du ministre  
416 325 4138  
*Available in English*

Scott Blodgett  
Ministère des Finances  
416 325-0324

Pour plus de précisions, consultez le site [www.fin.gov.on.ca](http://www.fin.gov.on.ca)